

le-ci on a suivi l'ordre du Roi et l'on ne le paye que sur le pied de 900 livres. Il demanderait que vous voulussiez le remettre, Mgr, sur le pied de 1200 livres, attendu qu'il prétend qu'on les lui avait promis et qu'il n'aurait pas de quoi subsister" (1).

Le 19 octobre 1697, MM. de Frontenac et Champigny écrivaient au ministre :

"L'ordre que le Roi donne au sieur de Frontenac de détacher un soldat par compagnie pour apprendre l'exercice du canon sous le commandement de sieur Rey-Gaillard sera exécuté. Nous croyons que si Sa Majesté voulait lui accorder, comme nous l'en supplions, une commission de commissaire ou de capitaine d'artillerie, cela lui donnerait un titre pour ce commandement et l'engagerait davantage non seulement à prendre soin de bien former ce détachement mais encore à redoubler lui-même ses applications pour le bien de son service. Nous joignons ici son placet" (1).

Le 15 octobre 1698, MM. de Frontenac et Champigny écrivaient au ministre :

"Le sieur Rey-Gaillard remercie très humblement S. M. de la commission de commissaire d'artillerie qu'elle a eu la bonté de lui accorder. Il nous paraît attaché au service, s'appliquant à instruire au maniement du canon le détachement de soldats que le sieur de Frontenac lui a donné, duquel on tirera de bons services dans les occasions" (2).

Sur les dernières années de sa vie, M. Rey-Gaillard vint comme en enfance. C'est le sieur des Méloizes, lieutenant dans les troupes qui exerçait ses fonctions pendant sa maladie. Il était d'ailleurs l'élève de M. Rey-Gaillard.

M. Rey-Gaillard mourut à Québec le 8 juillet 1726. De son mariage avec Françoise Cailleteau, veuve Richard Denys de Fonsac (1) il avait eu sept enfants.

Par les actes de foi et hommage, on voit qu'en 1753 Jean-Baptiste-Pierre Rey-Gaillard, fils de l'ancien commissaire d'artillerie, étant absent de la colonie depuis plus de trente ans, sa soeur Marie-Françoise-Achille, entrait en possession de l'hérédité du dit Pierre Rey-Gaillard pour les trois fiefs de Miramichi, Gobin-de-Nipissiquit et d'Iberville-de-Ristigouche.

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Contrat de mariage devant le notaire Chambalon, à Québec, le 10 juin 1694.